



**ANNEE SCOLAIRE 2021/2022**

**ECOLE DE SEYNE**

## **BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ETUDE SCOLAIRE**

**A retourner à la Mairie de SEYNE avant le 10 SEPTEMBRE 2021**

L'étude est assurée par le personnel de la mairie de Seyne le matin de 7h30 à 8h30 dans les locaux de l'école maternelle, pour tous les enfants (élèves de la maternelle et de l'élémentaire) et le soir de 16h30 à 18h30 dans les locaux de l'école maternelle.

L'étude du matin est gratuite et l'étude du soir est facturée 1€ l'heure entamée pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle. Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées en fonction des protocoles sanitaires liés au COVID-19.

Nom et Prénom de l'élève : .....

Classe fréquentée à la rentrée 2021/2022 : .....

Nom et prénom des parents (père/mère) : .....

Adresse : .....

.....

N° téléphone fixe :    /    /    /    /    . N° téléphone portable:    /    /    /    /

Je souhaite inscrire mon enfant à l'étude

du matin (7h30 à 8h30)

du soir (16h30 à 18h)

Selon les modalités d'inscriptions suivantes :

Occasionnellement

Tous les jours

Date.....

Signature :

